



Tel : 01 56 41 51 18  
Fax : 01 56 41 51 11  
[poeduc@sgen.cfdt.fr](mailto:poeduc@sgen.cfdt.fr)

Paris, le 21 avril 2009

Monsieur Jean-Louis NEMBRINI  
Directeur de la DGESCO  
Ministère de l'Éducation nationale  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Objet : Aide personnalisée.

Monsieur le Directeur,

L'année scolaire qui vient et qui se prépare d'ores et déjà dans les écoles sera la deuxième année de l'aide personnalisée en même temps que celle de la généralisation de l'accompagnement éducatif. La rentrée 2009 sera donc compliquée à préparer et à réussir et il reste peu de temps pour cela.

Pour ces raisons, nous souhaitons vous faire part de quelques observations et questions :

Beaucoup de rumeurs se répandent dans les cours d'école sur ce que sera l'aide personnalisée en 2009-2010, dont certaines alimentées par des déclarations de responsables administratifs sur les temps d'organisation ou certaines formes de mise en œuvre, voire l'imminence d'une nouvelle circulaire beaucoup plus restrictive ... Dans ce contexte, il serait fort utile qu'une note venant du ministère et portée à la connaissance de tous conforte la circulaire de juin 2008 dans l'ensemble de ses dispositions. Vous comprendrez que le Sgen-CFDT en fasse la demande avec une insistance particulière sur l'initiative des conseils des maîtres, la possibilité d'organiser la semaine scolaire sur neuf demi-journées, la possibilité d'effectuer l'aide personnalisée durant les 24 heures d'enseignement par la mise en œuvre d'horaires décalés, et la confirmation du temps d'organisation.

Une telle publication répondrait à beaucoup de questions qui n'ont peut-être pas de sens dans les couloirs du ministère mais en prennent beaucoup dans les cours d'écoles.

Et c'est d'autant plus important d'éclaircir ce point, que s'annonce une question encore plus difficile, celle de la généralisation de l'accompagnement éducatif. La circulaire qui en traite décrit assez simplement le dispositif, mais concrètement il est bien plus difficile d'organiser cet accompagnement en cohérence avec l'aide personnalisée. D'une part, tous les élèves doivent pouvoir en bénéficier, ce qui pose problème dans les nombreux cas où l'aide personnalisée est proposée en fin de journée. D'autre part, quand la semaine est organisée en 4 jours, ce qui est le plus fréquent, l'emploi du temps de la fin de journée devient un véritable casse-tête, surtout quand il est contraint par les transports scolaires. Enfin, à ces problèmes d'organisation, vient s'ajouter une véritable

surcharge de travail pour les enseignants qui sont fortement sollicités pour assumer l'accompagnement éducatif.

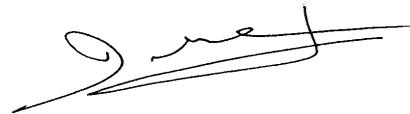
Nous ne prétendons pas détenir la solution à ces problèmes, par contre, nous estimons qu'il est urgent d'apporter des réponses concrètes aux collègues. Il ne serait ni satisfaisant ni honorable pour l'Éducation nationale d'avoir décidé cette généralisation sur le papier sans s'être penché sur les moyens de la réussir dans les faits.

Aujourd'hui, des collectivités territoriales sont en train de prendre des décisions autoritaires d'organisation du temps scolaires sans dialoguer avec les personnels, ni tenir compte des difficultés qu'ils rencontrent. Au delà des conflits qui ne manqueront de se faire jour, au delà de la rupture d'équité qui apparaît entre les communes qui ont les moyens d'investir pour trouver une cohérence et celles qui ne le peuvent pas, il ne serait pas acceptable que l'Éducation nationale se défausse de ces problèmes de compatibilité entre l'enseignement, l'aide personnalisée et l'accompagnement éducatif pour s'en remettre aux seules décisions des collectivités territoriales.

Nous demandons que des éclaircissements soient apportés aux personnels pour les aider à définir les moyens de cette mise en cohérence. Nous savons que la question n'est pas du tout simple et nous sommes prêts à participer à un travail que le ministère initierait à cette fin.



Michelle ZORMAN  
secrétaire nationale



Joël DEVOULON  
Secrétaire national